



Annales historiques de la Révolution française

347 | janvier-mars 2007
Varia

Réflexions sur le procès de la reine

Michel Biard



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/8713>
ISSN : 1952-403X

Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2007
Pagination : 185-186
ISSN : 0003-4436

Référence électronique

Michel Biard, « Réflexions sur le procès de la reine », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 347 | janvier-mars 2007, mis en ligne le 21 juillet 2008, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/8713>

Ce document a été généré automatiquement le 21 avril 2019.

Tous droits réservés

Réflexions sur le procès de la reine

Michel Biard

RÉFÉRENCE

Germaine de Staël, *Réflexions sur le procès de la reine*, présenté et annoté par Monique Cottret, Paris, Les Éditions de Paris, 2006, 128 p., ISBN 2-84621-081-0, 14 €.

- 1 Un véritable flot d'écrits en tout genre sur Marie-Antoinette a déferlé, au printemps 2006 (sortie du film de Sofia Coppola oblige), sur notre République supposée par d'aucuns en proie aux « remords » propres aux peuples régicides. Les lecteurs ont alors pu trouver beaucoup d'ouvrages anciens replacés pour l'occasion sur les tables des libraires, des écrits de circonstance voulus par quelques éditeurs plus soucieux de suivre l'actualité médiatique que d'obéir à un minimum de rigueur scientifique, enfin quelques rares travaux nouveaux (dont le livre d'Annie Duprat, *Marie-Antoinette, une reine brisée*, évoqué ci-dessus). Parmi ces derniers, le petit ouvrage publié par Monique Cottret doit attirer l'attention, même s'il ne s'agit en rien d'une énième biographie de la reine. En effet, Monique Cottret a eu l'heureuse idée de donner une nouvelle édition d'un texte de la fille de Necker, publié en août 1793 (BNF, Lb41 3272), c'est-à-dire bien sûr avant le procès et l'exécution de Marie-Antoinette, en un été où la France est en proie aux difficultés militaires sur tous les fronts, aux révoltes contre-révolutionnaires et aux révoltes dites « fédéralistes ». Ce pamphlet, relativement court (moins d'une trentaine de pages dans la présente édition), entendait s'adresser « à l'opinion », mais aussi particulièrement aux « femmes de tous les pays, de toutes les classes de la société ». Chacun jugera comme il l'entend de la qualité du plaidoyer, des arguments avancés, *a fortiori* des qualités d'écriture de Madame de Staël pour ce texte en comparaison avec l'ensemble de ses écrits. Mais l'essentiel est ailleurs, en l'occurrence dans le travail qu'a réalisé Monique Cottret pour cette édition.
- 2 Si son introduction au texte est des plus brève, la postface et les notes permettent d'éclairer fort utilement le texte, tandis qu'une chronologie pourra aider ceux qui connaissent mal soit la période, soit Madame de Staël. La démonstration de Monique

Cottret s'organise en trois temps qui recourent les grands thèmes abordés dans le pamphlet. Elle aborde tout d'abord ce qui est écrit à propos de l'avant 1789 et montre sans peine « les faiblesses » de l'argumentation de Madame de Staël, tout en n'omettant pas de rappeler un certain nombre d'évidences dont on a parfois fini au printemps 2006 par se demander si elles étaient encore... évidentes pour le « grand public » : « Encore notre auteur ignore-t-il la désastreuse duplicité de la cour en 1792. Le roi et la reine ont voulu la guerre, en misant sur la défaite des armées françaises et en espérant reconquérir leur pouvoir grâce aux ennemis » (p. 65). Cela paraît bien connu, et pourtant... ! Une seconde partie est ensuite consacrée à la « tonalité féministe » du pamphlet, affirmée dès le titre de celui-ci (*Réflexions [...] par une femme*) et dans de nombreux passages : « Je reviens à vous, femmes immolées toutes dans une mère si tendre, immolées toutes par l'attentat qui serait commis sur la faiblesse, par l'anéantissement de la pitié [...] » (p. XXX et dernière du pamphlet). Au même moment, Madame de Staël rédige un traité sur les passions (*De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations*, texte publié en 1796) dans lequel elle « médite sur l'impossibilité du bonheur pour une femme, qui sort de l'état dans lequel les hommes souhaitent enfermer un sexe qui n'est pas si faible » (écrit Monique Cottret). Alors ? Marie-Antoinette, faible femme ou femme forte ? « Mère courage ou mère coupable » (p. 43) ? Chacun, là encore, se forgera son opinion, mais en tout état de cause, pour Madame de Staël, à l'heure de la défense, il s'agit avant tout de plaider pour une « femme infortunée » (p. XXIX). Enfin, Monique Cottret, sous le titre « Le gouvernement par la mort », propose dans une troisième partie une analyse des *Réflexions [...]* à propos, d'une part, des violences populaires, d'autre part, de l'usage de la violence pour résoudre des questions politiques : « Vous gouvernez par la mort, la force qui manque à la nature de votre gouvernement, vous la retrouvez dans la terreur, et là où il existait un trône vous avez élevé un échafaud ! » (p. XXIV-XXV). Alors que, en août 1793, la répression se durcit tant dans les départements touchés par les révoltes « fédéralistes » que dans ceux en proie à la guerre civile rassemblés sous le nom de « Vendée », Madame de Staël expose ici des idées fortes qui, pour d'évidentes raisons, vont ensuite, d'une part, être lues sous un jour nouveau, d'autre part, nourrir ses *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française* (publication posthume en 1818).

- 3 Sans doute y avait-il sur ce dernier thème davantage de commentaires à proposer que les quelques pages qui lui sont consacrées, mais on ne saurait en faire reproche à Monique Cottret. En un temps où, hélas, de plus en plus nombreux sont les éditeurs qui proposent aux lecteurs des rééditions de textes de la période révolutionnaire et des mémoires, rédigés à chaud ou dans le premier XIX^e siècle, sans le moindre appareil critique, il est déjà remarquable qu'elle ait obtenu des Éditions de Paris la possibilité de livrer une édition commentée du texte de Madame de Staël. Grâce en soient donc rendues et à l'éditeur, et à Monique Cottret.